

route l'étendue de la Ville. Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet à cause de la divergence d'opinion entre la ville et la compagnie quant à la valeur de l'aqueduc de cette dernière. C'est là une chose qui sort évidemment du cadre de cette étude. Je ferai cependant remarquer que la compagnie demande que l'on exproprie son aqueduc comme " un tout complet " et qu'elle évalue son matériel à près de \$8,000,000.

La Ville refuse d'entamer des négociations pour l'achat du matériel de la compagnie tant qu'on ne lui aura pas permis d'en faire une inspection et d'examiner les livres de la compagnie. Cette dernière a refusé jusqu'ici de consentir à cela.

Au cours des 5 ou 6 dernières années, plusieurs municipalités adjacentes, que la compagnie approvisionne d'eau, ont été annexées à la Ville. Par suite de ces annexions, le prix de l'eau n'est plus uniforme dans tous les quartiers. La Ville prélève, dans les anciens quartiers, une taxe de 5% sur la valeur locative, tandis que la compagnie exige, dans les quartiers nouvellement annexés, qu'elle continue à desservir, sept et demi pour cent. Ce défaut d'uniformité dans le prix de l'eau est une des raisons pour lesquelles les autorités municipales veulent acheter l'aqueduc de la compagnie.